Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 72 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 13 NOVEMBRE.

Le dépouillement des votes.

CHANGEMENT D'INSPECTEUR ET FRAUDE.

Nous avons été surpris, et beaucoup de gens partagent notre surprise, du changement que M. Blanchard a fait dimanche soir dans le personnel des assistants-inspecteurs qu'il avait nommés lui-même. M. Mouny, qu'il s'était adjoint sur les recommandations du comité démocrate, a été renvoyé sans aucune raison apparente, du moins pour les personnes présentes, et sur l'interpellation de ce dernier, M. Blanchard a répondu qu'il avait décidé à son ordre, et qu'une trop grande responsabilité pesait sur lui pour maintenir en place les assistants qui ne lui convenaient pas. Cette réponse n'est pas, selon nous, de nature à satisfaire les électeurs, surtout quand M. Blanchard remplace M. Mouny par M. D. Barry, candidat libéral pour la Législature dans le 5me ward, M. Barry étant appelé par cette nomination à compter lui-même les bulletins de ce même ward dans les opérations duquel il a un intérêt si personnel. On conviendra que la substitution de M. Barry en pareil cas a quelque chose d'étrange et d'inexplicable.

Mais les commentaires ne s'arrêtent pas là. Pourquoi M. Blanchard remplace-t-il un assistant inspecteur nommé sur la recommandation du comité démocrate par un assistant libéral ? N'est-ce pas, dira-t-on, pour favoriser l'élection de M. Burke contre celle du gén. Beauregard, puisque le changement n'a lieu qu'après la preuve acquise d'une avance de 500 voix pour le général contre son concurrent ? Si cette avance eût été pour Burke, le changement n'aurait probablement pas eu lieu.

Hier matin, le commissaire des Etats-Unis Woolfly ne comprenait pas ou plutôt n'admettait pas plus que le public l'arbitraire de M. Blanchard, a chargé les inspecteurs fédéraux, préposés au Cinquième Ward, d'objecter au dépouillement ultérieur du poll No 2 en raison du renvoi de l'inspecteur Mouny. M. Blanchard a résisté en soutenant avec indignation que les inspecteurs fédéraux n'avaient aucune autorité à exercer en cette affaire. Sur la menace du général Longstreet de faire avancer les troupes des Etats-Unis pour maintenir leur autorité, le général de district Beckwith a été consulté. Il a décidé que les inspecteurs fédéraux n'ont rien à faire avec la nomination ou le renvoi des inspecteurs d'Etat, tout le devoir des premiers se bornant à veiller à ce que les votes soient honnêtement comptés. Cette décision a mis fin au conflit.

Cette affaire nous engage à appeler sur une spéculation lucrative de fraude mais bien dangereuse à exercer au poll 3 du 6e ward, au profit du ticket libéral, et dont le résultat a été cité à M. L. Lewis, inspecteur des Etats-Unis. Il paraît qu'environ 30 bulletins, appartenant à ce poll, avaient été laissés sans être comptés, la nuit précédente, à cause de quelque informalité supposée. M. Blanchard, l'enregistreur d'Etat, consulté sur ce point, avait décidé que ces bulletins seraient comptés. Mais dans l'intervalle l'inspecteur des Etats-Unis avait surpris, dit-on, l'assistant inspecteur W. L. Laroche, effaçant le nom de M. Albert Voorhies, comme candidat pour le Sénat d'Epouy y substituer celui de son concurrent M. Kerr, candidat libéral. M. Laroche a été mis immédiatement en état d'arrestation. On rapporte que l'accusé n'a pas nié le fait, mais qu'il dit avoir agi sur l'ordre de M. Nichol, inspecteur de ward.

Le Marshal des Etats-Unis Shannon, après une interrogatoire préliminaire, a requis le prévenu de fournir une caution de $5000, caution que M. John Brewster a signée immédiatement.

LA COMMISSION DE PERMANENCE.

Séance du 12 octobre.

PRÉSIDENCE DE M. GRÉVY.

M d'Aboville fait observer sur le procès-verbal que la loi de déchéance invoquée contre les Bonaparte s'applique au trône, mais non aux droits et à la qualité de Français.

M. Perrot croit avoir entendu exprimer que le président avait le désir que l'Assemblée blâmât les paroles de M. Gambetta.

M. Lucet.—Le président a dit seulement que les amis de la République devaient regretter les paroles de M. Gambetta.

M. de Rémusat estime que le procès-verbal contient l'expression de ce qui s'est passé.

M. Grévy annonce qu'il a reçu de M. Rouher et de M. Richard une lettre du 15 octobre l'invitant à saisir la Commission de permanence de la protestation du prince Napoléon ; ils se inspirent entra-tion de la Commission. M. Grévy a répondu que la Commission était incompétente, et qu'il déposerait la protestation sur le bureau de l'Assemblée.

M. Victor Lefranc entre en ce moment.

M. Bottieau demande où en est l'instruction relative aux affaires de Nantes ? L'ordonnance est elle rendue ?

M. Lefranc.—Je ne le crois pas.

M. Bottieau interroge le gouvernement sur la concession du service postal entre l'Angleterre et la France, depuis le 1er octobre la Compagnie concessionnaire a cessé son service pour lequel elle était utilisée ; les nouveaux concessionnaires ont demandé le concours des avisos de l'Etat, peu en mesure de faire ce service, de là résultent des retards qui alarment le commerce.

M. Lefranc ne connaît pas assez les faits pour donner les éclaircissements nécessaires, son collègue des finances les donnera à l'Assemblée. Il est présumable que le gouvernement a dû affecter les avisos de l'Etat à un service dont certaines circonstances ont empêché l'organisation.

M. Pagès-Duport.—Cette séance sera-t-elle la dernière ?

M. Laboulaye.—Oui, sous la réserve que le président convoquerait la commission en cas de nécessité présumée.

UN SOUVENIR DE L'INTERVENTION FRANÇAISE.—On écrit de Newport (Rhode-Island), en date du 4 :

On s'est quelque peu occupé de la France, ces jours derniers, à Newport. On a réveillé le souvenir de la part glorieuse que notre pays prit à la guerre de l'indépendance américaine.

Ceux qui ont visité la vieille église de la Trinité ont sans doute remarqué dans le cimetière voisin une pierre funéraire où est gravé le nom d'un officier français, le chevalier de Fernay. Ternay était le chef de l'escadrille du général de Rochambeau qui débarqua à Newport, le 10 août 1780, avec six mille hommes qu'avaient amenés une flotte de sept vaisseaux de ligne, sept frégates et de nombreux transports. Le chevalier de Fernay mourut quelques jours plus tard.

La pierre funéraire qui marque le lieu de sa dépouille vient d'être transportée dans l'église, et elle sera remplacée sur la tombe par un monument en granit élevé aux frais du marquis de Rosailles, ministre de France.

ITALIE.—On lit dans le *Journal de Florence* :

"Nous recevons de notre correspondant de Naples des nouvelles qui ne manquent pas de gravité.

"Dans un banquet des chefs des sections des révolutionnaires extrêmes, seraient très graves et l'un des membres aurait fait un discours dont notre correspondant nous résume le sens général ainsi qu'il suit :

"Dans la vie des siècles, Rome a toujours représenté le cléricalisme ou la théocratie. Détruisons donc tous les monuments qui rappellent les hontes du cléricalisme.

"C'est à Rome que se dominent et se domineront toujours toutes vous les haute dignitaires de l'Eglise catholique, les ennemis de la liberté et du progrès des peuples. Débarrassons-nous d'eux. Tuons-les tous, et que les dépouilles qui eurent un commencement à Saint-Calixte trouvent aujourd'hui une fin terrible. Tous les moyens sont licites quand il s'agit du triomphe de l'humanité.

"Des comités d'action vont s'organiser dans toute la péninsule. En Romagne, dans le Napolitain et le Lombard-Vénitien, c'est déjà fait. A Rome, les ouvriers ont eu le tort d'accepter pour président de leur société un prince du parti conservateur, M. Onorato Caetani, ce qui est un scandale. Mais on va pourvoir à l'expulsion de ce prince. Le comité dirigeant est composé de trois hommes énergiques et aimés du parti démocratique, qui peut compter sur eux.

—On lit dans la *Patrie* :

"Pendant que les radicaux continuent de circonvenir M. Thiers afin de l'empêcher de sortir de leurs griffes, le président, de son côté, ne reste pas inactif. Nous croyons savoir que, fort ému au fond des agissements du parti avancé, que rien n'arrête, M. Thiers, sur le conseil de ses amis, a entrepris une nouvelle campagne, qui aurait pour but d'isoler l'extrême gauche.

"On cherche donc à détacher d'elle la gauche modérée, qu'on veut réunir au centre gauche, et aux éléments républicains, en faisant du centre droit affectant la neutralité.

"Les intermédiaires de cette double négociation entreprise partaient de la résistance d'une fraction du groupe du centre droit à la réunion de la droite et du centre droit, dans la commission de permanence, sur le terrain du programme : la fus